

hannut actu

N° 171 - JUIN 2024

Bulletin communal

ACTUALITÉ

Le lancement de l'Académie des Sports de Hannut

Dès la rentrée scolaire prochaine, le Centre Sportif Local de Hannut, l'ASBL l'Eveil et les différents clubs sportifs de l'entité hannutoise vous proposeront l'Académie des Sports de Hannut !

Cette dernière proposera, aux enfants de 4 à 12 ans, un programme sportif étalé sur toute une année leur permettant de découvrir 3 sports, que ce soit des sports de raquette, de ballon, collectifs ou individuels... Il y en aura pour tous les goûts.

L'Académie des Sports de Hannut représente une véritable occasion pour votre enfant de s'essayer à différents sports. L'objectif étant de lui faire prendre du plaisir et se découvrant, peut-être, sa future passion !

Plus d'informations : sport@hannut.be ou 019/51.93.63



SOMMAIRE

Page 1

- Académie des sport
- Fête nationale

Page 2

- Moustique tigre
- Visite – Domaine de la bataille de Waterloo
- Déménagement AISbaye
- Enquête ATL

Page 3

- Jardins collectifs
- Finances
- Mobilité douce
- Géants au cortège
- Séjour à Nieuport
- Caméras de surveillance

Page 4

- Agenda



21 juillet
Fête nationale
10h30 Messe
à l'église St Christophe
12h00 Allocution du Bourgmestre
à l'Hôtel de Ville

Centre-Ville
de 14h à 19h
Cortège Folklorique

Hôtel de Ville
de 18h00 à 24h00
Les Petits Marchés Artisanax
La Nocturne

Hôtel de Ville
23h00
Feu d'artifice
du 20 au 29 juillet
Grand Place
Fête foraine

Bonne lecture !

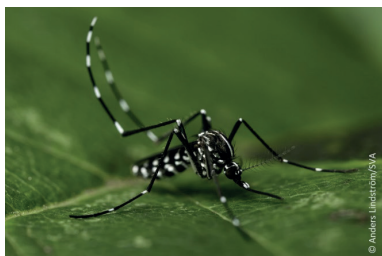


ACTU'INFOS

Moustiques tigres : signalez leur présence !

Comment reconnaître un moustique tigre ?

Le moustique tigre est un petit moustique noir généralement entre 4 ou 5 millimètres. Il est plus petit que le moustique domestique commun. On le reconnaît à la ligne blanche à l'arrière de sa tête et son dos, aux cinq rayures blanches sur ses pattes arrière et au bout entièrement blanc de la dernière section de ses pattes arrière.



Le moustique tigre est-il dangereux ?

Le moustique tigre peut transmettre des virus à l'origine de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Pour l'instant, le moustique tigre ne représente pas un danger. Cependant, il peut causer beaucoup de nuisances parce qu'il pique durant la journée. Nous devons éviter que ce moustique s'installe en Belgique et survive à l'hiver afin d'empêcher à l'avenir les épidémies locales de dengue, de chikungunya et de Zika.

Que pouvez-vous faire contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre est bien adapté à l'environnement urbain. Il pond ses œufs dans les objets contenant de l'eau stagnante dans le jardin ou sur la terrasse. Il faut donc éviter le plus possible les eaux stagnantes. Voici quelques conseils à appliquer facilement chez vous :

- ✓ Changez les abreuvoirs pour animaux et les bains d'oiseaux tous les 5 jours.
- ✓ Mettez les pots de fleurs vides, les bols ou coupelles, les récipients, les seaux, les jouets et les brouettes à l'intérieur ou sous un abri, ou retournez-les.
- ✓ Couvrez les barils remplis d'eau de pluie avec une moustiquaire.
- ✓ Changez l'eau des coupelles sous les pots de fleurs tous les 5 jours.
- ✓ Évitez de laisser de l'eau sur les bâches en plastique en les étalant bien.
- ✓ Nettoyez et réparez régulièrement les gouttières.

Les étangs, les mares, les piscines ou les grands volumes d'eau stagnante **ne sont pas des lieux de reproduction idéaux** pour le moustique tigre et ne posent donc pas de problème.

Le moustique tigre est-il déjà présent en Belgique ?

Le moustique tigre a été introduit en Belgique à plusieurs occasions au cours des dix dernières années par l'intermédiaire de compagnies d'importation de pneus usés ou de bambous porte-bonheur (lucky bamboo), ou par la circulation de voitures et de camions en provenance de pays où le moustique est implanté. Depuis le début de la surveillance citoyenne en 2022, des moustiques tigres ont été signalés à plusieurs endroits (zones résidentielles), notamment en Wallonie et à Bruxelles.

Que dois-je faire si je vois un moustique tigre ?

Prenez-le en photo et signalez-le via www.surveillancemoustiques.be ou l'application du même nom (disponible pour IOS et android).

Plus d'information : www.surveillancemoustiques.be.



La Ville de Hannut organise Une visite au « Domaine de la bataille de Waterloo 1815 » Le mardi 09 juillet 2024

Planning de la journée :

- 9h00 : Départ parking de l'administration communale
- 10h15 : Arrivée à Waterloo pour la visite guidée du Panorama et de la Butte du Lion
- 13h00 : Dîner
- 15h00 : Animations au bas de la butte du Lion
- 18h00 : Arrivée à Hannut

Prix de la journée : 80,00€ pour les Hannutois et 85,00 pour les non-Hannutois

N'attendez pas pour réserver, le nombre de places est limité et les inscriptions sont effectives lors du paiement. Réservations auprès du service des Affaires Sociales au 019/63.05.12.



Un déménagement pour l'AISbaye

L'AIS, l'Agence immobilière sociale de Hesbaye, dont le siège social se situe actuellement à la Maison du Social, à Hannut, va prochainement déménager. Dans une vision de croissance de la structure et de permettre un accès direct à la population, l'AIS va, pour début 2025, poser ses valises dans une cellule commerciale vide du centre de Hannut, près de la Cense. L'adresse de ces futurs bureaux vous sera prochainement communiquée.

Créée en 2010, l'Agence immobilière sociale de Hesbaye compte à son actif 112 logements, répartis sur les 13 communes affiliées (Berloz, Braives, Crisnée, Donceel, Faimies, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hannut, Lincent, Oreye, Remicourt, Waremmes et Wasseiges). Elle agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires en permettant aux propriétaires privés de mettre en location leur bien.

L'AIS s'occupe, en effet, de négocier le loyer du bien avec le propriétaire, de faciliter la bonne gestion locative, de réaliser les états des lieux, de s'occuper de la maintenance technique des logements et d'accompagner les locataires dans leurs démarches. L'AIS représente donc un outil précieux pour accroître rapidement l'offre de logements accessibles aux plus précarisés, des plus jeunes aux plus âgés.

Pour plus d'informations : www.aisbaye.be ou 019/51.93.73



Enquête sur les besoins en accueil temps libre pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans. Donnez votre avis !

Dans le cadre du renouvellement du plan de coordination locale pour l'enfance la Ville de Hannut et l'Accueil Temps Libre souhaitent questionner les parents sur les besoins en matière d'accueil temps libre pour leurs enfants afin de fixer les priorités en matière du développement de l'accueil temps libre.

Le programme CLE (coordination locale pour l'enfance) est renouvelé tous les 5 ans. Il vise le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives visant à rencontrer les besoins révélés par une analyse des besoins réalisée par la CCA (Commission Communale d'Accueil) et la coordination ATL.

Pour rappel, l'accueil temps libre regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés pour les enfants âgés de 2.5 ans à 12 ans.

Seront questionnés : les parents, les enfants et les opérateurs d'accueil temps libre.

Vous êtes parent ? Scannez le QR Code ou répondez au questionnaire via le lien suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=VfOlf9UHNkWcCVGAO8JhzWaxZ5jYIIZLo34G11IGzy1UODdIUU4xOUISskExWE45S1A0NUFXQUdQQS4u> pour le 31 août 2024.

Pour plus d'informations : atl@hannut.be ou 019/63.05.32



Questionnaire Accueil Temps Libre
(parents)



Jardins collectifs

Location de parcelles individuelles

Appel à candidat.e.s

Après avoir mené quelques travaux de nettoyage du site, la Ville de Hannut remet en location des parcelles individuelles pour potagers privés, à l'arrière du bâtiment de la Croix-Rouge, situé rue de Namur 33.

Si vous avez toujours rêvé de cultiver vos propres légumes et pourquoi pas d'échanger des bonnes pratiques, cet appel est fait pour vous !

Les parcelles du jardin collectif ont une surface d'environ 50 m². Chaque locataire est responsable de cultiver et d'entretenir sa parcelle. Les potagers sont à vocation biologique : aucun produit phytopharmaceutique ne sera autorisé sur le site. Dans un premier temps, il n'est possible de louer qu'une seule parcelle par personne (en fonction de la disponibilité, une demande de location d'une seconde parcelle pourra peut-être être introduite).

La location d'une parcelle est soumise à une redevance annuelle de 25 €. Les locataires sont tenus de respecter le règlement et les conditions reprises dans le contrat de location établi avec la Ville de Hannut.

Nous invitons toute personne intéressée à contacter le service Environnement à environnement@hannut.be ou au 019/51.93.68. Une visite du site sera organisée et la priorité sera accordée aux premiers répondants.

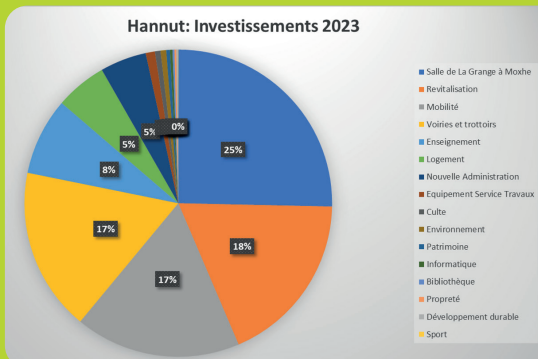


Les chiffres clés pour comprendre les finances communales en 2023...

Bilan positif d'une gestion financière pro-active.

- Hannut compte 17.130 Habitants au terme de l'année 2023
- 1.477 EUR par habitant sont nécessaires pour financer l'ensemble des services à la population durant cette année 2023.
- Notre compte se présente une nouvelle fois en bon et le total de nos réserves à l'ordinaire atteint un montant proche des 6.670.000 EUR ce qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement, malgré les difficultés annoncées pour les finances communales.
- Près de 7.6 millions d'euros ont été investis durant l'exercice 2023, dont 42% avec subsides. Vous en trouvez la répartition par fonction ci-dessous.
- Pour ne citer que les projets principaux :
 - Salle de village de Moxhe : 1.900.000 EUR
 - Entretien des voiries : 1.400.000 EUR
 - Revitalisation urbaine (quartier de la gare) : 1.400.000 EUR
 - Aménagements « Mobilité douce » : 1.300.000 EUR
 - Bâtiments scolaires (Thisnes & Avernas) : 620.000 EUR
 - Logement public : 412.000 EUR
- Et demain ? Nous maintiendrons le cap et l'équilibre entre saine gestion et ambition pour notre entité. Avec comme objectifs : l'amélioration de la qualité de vie sur Hannut et le renforcement de l'attractivité de notre entité tout en diminuant la pression fiscale sur les Hannutois.

Des questions ? oncle.picsou@hannut.be



ACTU'INFOS

Mobilité douce à Hannut

De nombreux chemins balisés sont disséminés à travers la Ville de Hannut, avec pour objectifs de rejoindre le centre-ville et de permettre aux usagers faibles de circuler en toute sécurité.

Ces chemins, signalés par les panneaux F99C, sont exclusivement réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers ainsi qu'aux véhicules agricoles (tracteurs, véhicules personnes des agriculteurs et toute autre personne possédant une autorisation de la Ville), de secours et de surveillance.

Bref, ce sont les chemins parfaits pour la mobilité douce afin d'y circuler en toute sécurité. L'occasion de découvrir les villages et le Centre-Ville autrement.

Rappel du code de la Route

La vitesse maximale autorisée sur ces chemins est de 30km/h.

La circulation de tout autre véhicule à moteur y est donc désormais interdite et représente une infraction du troisième degré au code de la route (amende minimale de 174 euros).

Sur ces chemins,

- ✓ Je respecte le code de la route
- ✓ Je me conforme à la vitesse maximale autorisée (30km/h)
- ✓ Je redouble de prudence en présence d'enfants sur la route
- ✓ En tant que piéton et cycliste, je n'entrave pas la circulation sans nécessité



Cortège 21 juillet ! NOUVEAUTE

Invitation aux enfants.

Envie de défilé avec les géants ?

Rejoins-nous déguisé dès 13 heures au parc de l'église. Passe par l'atelier grimage où tu seras maquillé.

Ensuite, en compagnie de ...

Tu défileras du haut de la rue Zénobe Gramme jusqu'à la Place Henri Hallet en tête de cortège.

Pas d'inquiétude, tes parents marcheront près de toi.

Infos : goyen.thomas@hotmail.com

Inscription obligatoire !



Ville de HANNUT – Service du Troisième Age

Séjour à Nieuport

du 30 août au 06 septembre 2024

Vous serez logés, au **Floreal Club**, dans un appartement ou un studio avec salle de bains, WC, télévision, literie, couvertures et 2 serviettes (bain, mains) comprises pour la semaine.

Prix en pension complète pour la semaine : **510€** par personne ;

Supplément single : **126€** pour le séjour.

Supplément personne non domiciliée sur Hannut : **50€** pour le séjour.

Les réservations (limitées) seront effectives dès le paiement enregistré sur le compte n°: BE54 0910 0042 3997 (Administration communale de Hannut) avec la référence «NIEUPORT + votre nom» et ce, avant le 12 août 2024.

Pour plus de renseignements, il vous est toujours possible de prendre contact avec le service du Troisième Age de la Ville en formant le 019/630.512.

Lutte contre les dépôts sauvages



La Ville de Hannut a répondu à l'appel à projets lancé par le service public de Wallonie environnement dans le but d'acquérir du matériel de vidéosurveillance visant à améliorer la propreté publique. L'objectif de ce dispositif étant de lutter contre les dépôts sauvages.

Plusieurs sites sont désormais sous surveillance vidéo, notamment certains cimetières et bulles à verres. Au total, une trentaine de lieux, répartis dans les différents villages hannutois et considérés comme à risque, seront potentiellement soumis à une surveillance vidéo.

À cette occasion, nous tenons à vous rappeler, conformément au Règlement général de Police de la Ville de Hannut, qu'il est interdit de jeter ou de laisser des déchets/cartons à côté des bulles à verre et d'utiliser les dépotoirs des cimetières pour autre chose que pour les fleurs.

Si malheureusement un site de bulles à verre est plein, nous vous demandons de vous déplacer vers un autre site.

Ce dispositif a été validé par le chef de corps de la Police Hesbaye-Ouest.

AGENDA des festivités hannut est à vous

Juin - Juillet 2024

Les Petits Marchés Artisanaux ville de hannut

Chaque **PREMIER DIMANCHE** du mois d'avril à octobre
80 à 100 artisans

GRAND PLACE
de 10h00 à 17h00

VILLE DE HANNUT - Office du Tourisme - 019/51 91 91
tourisme@hannut.be - <http://petitsmarches.hannut.be>

hannut TOURISME PROMOTION

Lire et jouer dans les jardins de la bibliothèque
rue de Landen 43

La Bibliothèque et la Ludothèque se mettent au vert

les mercredis
3 - 10 - 17 - 24 - 31
juillet 2024

Venez lire et jouer dans nos jardins
de 15h à 16h30

En cas de pluie l'animation se fera dans le hall

Animation libre et gratuite
Renseignements au 019/51.23.16

hannut

SAVE THE DATE

Organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité

TOUS À ROULETTES

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
de 10h à 18h

Avec de nombreuses activités : balade vélo, parcours découverte et habilité, jeux dans les rues...
Et de nombreuses animations : cuistax, vélo smoothie, vélos comiques

mobilité@hannut.be - 019/51 93 52

h

07/06 au 14/07

La Plaza summer

Grand Place – Programme complet sur facebook - Infos : 0483/4058 08 – info@la-plaza.be

07/06 au 31/08

Exposition des œuvres de Jessie Leclercq

Galerie Château Mottin – Renseignement : 019/51.90.63

29/06

Fancy fair école de Grand-Hallet

A partir de 14h00 – 19/63.36.18

30/06

Slalom d'Abolens

De 8h à 20h – ASBL Motor Club Hannutois

03/07

Lire et Jouer dans les jardins de la Bibliothèque

15h-16h30 - Entrée libre – Renseignements au 019/51.23.16

05 au 07/07

Fête à Blehen (brocante, concentration de vieux tracteurs, blind test...)

Parc du Château - Infos : 0470/88.30.58

06 - 15/07

Fête de la Saint Martin à Thisnes

Infos : fete.saintmartin@yahoo.fr

07/07

Les petits marchés artisanaux

Parking de l'administration communale – de 10h à 17h – Infos : 019/51 91 91

7/07

5ème Concentration de vieux tracteurs de la St Martin

Dès 10h – Thisnes – Renseignements : 0491/13.20.35

7/07

Balade gourmande La GourmanThisnes

A partir de 11h – Places limitées – Réservation : lagourmanthisnes@gmail.com

07/07

Balade autour des sources du Geer

Départ Carmel à Lens-Saint-Remy – Gratuit – Infos : 019/51 91 91

10/07

Lire et Jouer dans les jardins de la Bibliothèque

15h-16h30 - Entrée libre – Renseignements au 019/51.23.16

12-13-14/07

Open Beach Hannut

Beach volley – Beachminton – Marché couvert – Infos : www.vbchannut.be/beach

13-16/07

Megafete la Saint Martin

Entrée gratuite

17/07

Lire et Jouer dans les jardins de la Bibliothèque

15h-16h30 - Entrée libre – Renseignements au 019/51.23.16

20 au 28/07

Fête foraine

Grand Place

21/07

Fête nationale

Messe, cortège folklorique, nocturne des petits marchés et feux d'artifice

Nouveauté cette année : le cortège des enfants.

Rassemblement à 13 h dans le parc de l'église. Voir info dans cette édition.

24/07

Lire et Jouer dans les jardins de la Bibliothèque

15h-16h30 - Entrée libre – Renseignements au 019/51.23.16

31/07

Lire et Jouer dans les jardins de la Bibliothèque

15h-16h30 - Entrée libre – Renseignements au 019/51.23.16